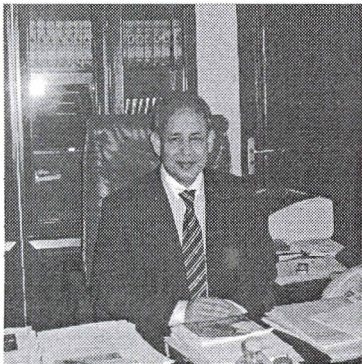


Le Premier Ministre devant des journalistes Mauritaniens

Incompréhensions autour des propos tenus sur l'arabe



Dimanche, en milieu de journée, le Premier ministre Moulaye Ould Mohamed Laghdaf avait invité, à la Primature, trois journalistes de la presse privée pour discuter avec le Premier Ministre, à bâtons rompus, de toutes les questions de l'heure : la controverse autour de la place de l'arabe et de celle qu'il faut accorder aux autres langues nationales, la rencontre de Bruxelles, l'absence

de dialogue entre la majorité et l'opposition, la flambée des prix, le terrorisme, l'agriculture, la libéralisation des ondes, etc. Si les journalistes présents à cette conférence de presse restreinte ont profité de l'aubaine pour s'informer et informer leurs lecteurs, le Premier ministre, lui, a eu l'occasion de répondre à certaines interrogations et, surtout, de rectifier le tir sur certains aspects de son propos controversé d'il y a quelques jours sur la langue arabe. Compte rendu.

Le Premier Ministre devant des journalistes Mauritanien Incompréhensions autour des propos tenus sur l'arabe

Dimanche, en milieu de journée, le Premier ministre Moulay Ould Mohamed Laghdaf avait invité, à la Primature, trois journalistes de la presse privée pour discuter avec le Premier Ministre, à bâtons rompus, de toutes les questions de l'heure : la controverse autour de la place de l'arabe et de celle qu'il faut accorder aux autres langues nationales, la rencontre de Bruxelles, l'absence de dialogue entre la majorité et l'opposition, la flambée des prix, le terrorisme, l'agriculture, la libéralisation des ondes, etc. Si les journalistes présents à cette conférence de presse restreinte ont profité de l'aubaine pour s'informer et informer leurs lecteurs, le Premier ministre, lui, a eu l'occasion de répondre à certaines interrogations et, surtout, de rectifier le tir sur certains aspects de son propos controversé d'il y a quelques jours sur la langue arabe. Compte rendu.

être accompagné également par celui des autres langues nationales (pular, sopinké, wolof). Et puisqu'on célébrait la journée de la langue arabe, on se devait de parler cette langue en ce jour, c'est cela le sens qu'il fallait donner au propos que j'ai tenu, explique le Premier ministre, Moulay Ould Mohamed Laghdaf.

Concernant une question sur le retour possible de l'Institut des langues nationales, revendiqué depuis le milieu des années 80, le Premier ministre dira qu'il n'y voit aucun inconvénient et que cela peut même entrer dans le cadre de la stratégie d'affirmation de l'identité multiple de la Mauritanie. Cette grande identité culturelle faite d'arabité et d'africanité.

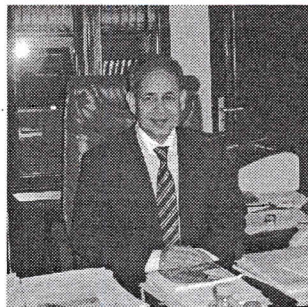
Il dira également que, mieux que tout cela, le ciment de notre unité a toujours été l'Islam, ensuite l'arabe. Et le Premier Ministre d'ajouter : je dirai même que dans le monde actuel, nous avons plusieurs identités, on a plusieurs langues, mais il faudra d'abord se convaincre qu'il y a une langue officielle dans ce pays. Et c'est étonnant de remarquer que dire cette vérité connue pourtant de tous, choque certains. Parce que je n'ai rien dit de plus que ce qui est dans la Constitution de notre pays, je le répète encore une fois, précise Ould Mohamed Laghdaf. Ceci dit, je pense que toutes les composantes de notre pays doivent se réclamer de l'arabe, du pulaar, du soninké et du wolof. Dire que l'arabe doit avoir la place qu'il mérite n'est pas exclusif.

A la question de savoir si la réaction aux propos du Premier ministre relève d'une mauvaise interprétation, celui-ci a répondu que son discours était pourtant clair. La langue arabe est la langue officielle du pays, le dire ne doit pas réveiller, à chaque fois, de vieux soupçons.

En réponse à une question sur la rencontre de Bruxelles et le doute de certains médias sur le degré de préparation des dossiers par le gouvernement, l'exigence posée par l'UE pour impliquer l'opposition et même le risque que cette rencontre n'ait pas lieu, le PM a tout nié en bloc. Rien de tout cela n'a été dit. Il précisera que les préparatifs vont bon train, que lui et les autres membres du Gouvernement mettent la dernière main aux préparatifs de cette rencontre dont la date a été fixée d'un commun accord avec les partenaires de la Mauritanie.

Personne n'a posé de conditions, au contraire, tous les partenaires ont montré leur disponibilité à assister à cette rencontre. L'implication de l'opposition, le dialogue avec celle-ci comme condition pour la tenue de la rencontre de Bruxelles, rien de tout cela n'a été abordé dans les contacts quasi quotidiens avec les partenaires.

Sur les préparatifs eux-mêmes, le PM dira que tout est fin prêt pour cette importante rencontre. Il ajoute dans la même dynamique que l'UE s'est engagée à apporter une contribution financière conséquente pour



l'organisation de cet événement important pour notre pays.

En guise de réponse à une question soulignant les appréhensions de l'opinion publique quant au rendement du gouvernement et à la question de savoir s'il ne s'agit pas d'un déficit de communication, le PM dira que non. Bien sûr qu'il respecte l'avis de l'opinion publique, du peuple, mais il tient à souligner que depuis qu'il a été constitué, le gouvernement travaille avec sérieux et en dépit de la courte période passée, il a pu réaliser beaucoup de choses, comparativement avec le peu de réalisations accomplies par le passé.

Et le PM de citer l'entame de grands projets de développement, l'accès aux services de base (éducation, santé, eau, électricité). Un travail de terrain, dira-t-il, extraordinaire qui aura ses répercussions positives sur la vie de tous les Mauritanien. Naturellement, le temps est court pour pouvoir faire plus et les mauritanien sont pressés, mais comparativement avec ce qui existait, il n'y a pas photo. C'est d'une véritable rupture avec le passé qu'il s'agit.

Sur la question de l'absence de dialogue entre le pouvoir et l'opposition, surtout quand il s'agit d'instaurer ce climat apaisé dont a besoin toute démocratie, le Premier ministre devait répondre en soulignant qu'il faut d'abord convenir que la Mauritanie se trouve dans une situation nouvelle, au sortir d'une élection présidentielle jugée libre et transparente par l'ensemble des observateurs. Il a ajouté que dans toute démocratie qui se respecte, les rôles sont bien définis.

La majorité qui a gagné la confiance du peuple gouverne et l'opposition, qui a perdu, doit contrôler, critiquer certes l'action du gouvernement, mais le faire en toute objectivité et sincérité. Elle doit surtout travailler pour l'alternance en essayant de consolider son programme dans la perspective des échéances électorales prochaines.

Il dira que le dialogue dont on parle tant existe dans une forme qui n'est pas celle qui paraît être comprise par l'opinion publique, car il existe au parlement, un espace ouvert de dialogue et débats où il a eu à rencontrer les élus de l'opposition et à débattre avec eux de toutes les questions qui les intéressent, lors de la présentation de la Déclaration de Politique Générale du

Gouvernement. Le dialogue existe aussi lorsque des sujets importants vont être abordés et que le Président de la République ou le Premier ministre se concertent avec les leaders politiques et d'opinion par rapport à cela.

Il dira qu'il vient de rencontrer des chefs de certains partis de l'opposition, dans le cadre de la préparation des états généraux de l'éducation et qu'il s'apprête à convier les autres à ces mêmes discussions. Pour le Premier ministre, le dialogue est important mais il faut bien que l'on fixe son objet et ses objectifs. Dans des conditions particulières, il peut arriver que le président de la République se concertent avec l'opposition sur des questions d'importance nationale mais, ajoute-t-il, il ne faut pas oublier que le gouvernement est installé depuis sept mois seulement.

La question de la crise qui couve entre la Mauritanie et le Mali, depuis la libération d'un terroriste mauritanien par Bamako, a été abordée également par le Premier ministre qui reviendra sur ce problème dans un propos nettement plus conciliant que ceux proférés jusqu'alors.

Suite page 5

Le Premier Ministre devant des journalistes Mauritaniens Incompréhensions autour des propos tenus sur l'arabe

Pour lui, la Mauritanie n'a fait qu'exercer son droit, en dénonçant, par la voie diplomatique appropriée, son mécontentement face à un acte donné. Il réitérera que le Mali est un pays frère et ami lié à la Mauritanie par des relations culturelles, religieuses et historiques et par des intérêts économiques, des relations stratégiques que le fait d'avoir protesté contre un geste inamicale ne remet pas en cause et qui doivent même être améliorées dans le futur. Il appuiera cette orientation vers l'apaisement en citant la récente rencontre entre le président Mohamed Ould Abdel Aziz et Amadou Toumani Touré, en marge des travaux du Cils à N'Njamena.

Le Premier ministre conviendra avec l'un des journalistes présents que le premier geste à faire pour que ces relations reviennent à la normale sera le retour des ambassadeurs à leurs postes.

Sur une question relative aux relations internationales de la Mauritanie, et notamment à ses nouvelles fréquentations, le Premier ministre précisera que notre pays ne fait pas une exception quand il se met à rechercher ses intérêts. Le fait que les voisins de la Mauritanie aient des relations avec l'Iran et la Syrie, mais pas de rapports avec Israël, pousse notre pays à en faire de même.

On ne peut qu'être content de revenir à cette situation normale. L'exception c'était cette situation où la Mauritanie avait des relations avec l'Etat hébreu. Le Premier ministre

dira que le gouvernement établira des relations avec tout pays où il trouve l'intérêt de la Mauritanie, surtout quand les relations avec ces pays renforcent notre intégration dans notre environnement naturel, islamique et arabe. Sur la question des relations avec Israël, Moulaye Ould Mohamed Laghdaf réitérera ce que la Ministre des affaires étrangères avait dit récemment, à savoir que cette rupture est définitive.

Abordant la question de la grève à laquelle avaient appelé, il y a deux semaines certains syndicats et la problématique de la légalité ou non, de l'échec ou de la réussite de la grève, le Premier ministre dira que cela ne lui revient pas de définir la légalité ou non de la grève parce qu'elle est un droit régi par des règles et des lois, mais il peut juger de son opportunité ; et là il pense qu'elle ne l'était pas, au moins si on revient aux motifs déclarés de cette grève : les indemnités de transport et de logement.

L'objectif recherché par l'instauration d'indemnité de transport et de logement était de rationaliser la gestion des ressources de l'Etat et de traiter les fonctionnaires et agents de l'Etat de la même façon. Le fait que ces ressources étaient gaspillées en dépenses et prises en charge de la consommation d'eau, d'électricité, de téléphone, en carburant au profit d'une minorité plaide en faveur de la mesure gouvernementale, dira le Premier ministre. Le fait qu'elle soit généralisée, équita-

ble et transparente ôte tout argument de contestation à ceux qui ont demandé à aller en grève. Le ministre donne l'exemple d'un chauffeur qui verra son salaire grimper de 21.000 UM à 28.000 UM grâce à l'indemnité de logement. Que les syndicats fassent de la surenchère sur ce qu'ils n'ont point demandé rend compte de l'inopportunité de la grève, conclut le Premier ministre sur ce chapitre.

Il a tenu à préciser que c'est le gouvernement qui a institué ces indemnités et qui les a généralisées dans le souci d'introduire une meilleure gestion des avantages en nature dont profitait une minorité de ces fonctionnaires. Il a ajouté, pour défendre les mesures prises par son gouvernement, que ceci n'était même pas une demande expresse des syndicats, et ne peut donc pas logiquement justifier une grève.

Mais c'est comme cela, quand il y a de l'espoir, les gens font remonter la barre des revendications ; et le changement du 06 août a suscité un grand espoir chez les Mauritaniens.

L'important et épineux dossier de dialogue avec les salafistes est présenté par le Premier ministre comme l'établissement d'une nouvelle stratégie de lutte contre l'intolérance et l'extrémisme. Il assurera que le dialogue avec les salafistes, dont 80% ont reconnu leur égarment, aura bien une suite, sans aller jusqu'à dire que ceux dont les mains ne sont pas entachées de sang seront libérés.

Concernant la reconstruction de la ville de Tintane, prévue depuis 2007, le Premier ministre a rappelé que la première demande des populations était l'évacuation des eaux stagnantes et la restauration des services sociaux de base (eau, électricité et la réhabilitation des écoles), ce qui a été fait rapidement par le gouvernement de l'après 06 août 2008. Il a également donné les éclaircissements nécessaires sur l'aide saoudienne de 20 millions de dollars US et le retard pris dans l'exécution de ce programme. Il révélera qu'une étude confiée à un bureau étranger spécialisé a rendu ses résultats en juillet 2009, estimant le coût global de cette reconstruction à quelque chose comme 300 millions de dollars, sans que cela ne garantisse qu'elle ne soit inondée si des pluies importantes arrivaient à tomber.

C'était suffisant pour dissuader le gouvernement de dépenser, en l'état actuel des choses, à la possibilité de maintenir la ville sur son ancien site, ce qui correspond au souhait des populations de cette ville. Ce qui doit être fait, sur financement de l'Etat, c'est de procéder à de nouveaux lotissements, en respectant le schéma de l'ancienne ville, les voisinages et autres particularités. Il précisera que l'aide saoudienne est encore intacte, en dehors d'un million de dollars qui a été utilisé dans le cadre des études faites et que les 19 autres restants, attendent que la Mauritanie et le donateur conviennent de la façon de les utiliser.

Sur la question de la libéralisation de l'espace audiovisuel, le Premier ministre mettra le retard de l'application de la réforme sur le dos de la crise qui a secoué le pays depuis la première transition de 2005-2007, en passant par le changement du 6 août 2008. Il réaffirmera que la volonté est là et que le gouvernement est prêt pour entamer cette réforme en y associant les professionnels du secteur.

Répondant à une question sur la menace de famine qui pèse sur une partie de la population, le Premier ministre dira que tout est parti d'une enquête effectuée par le CSA et le PAM, comme de tradition chaque année. Les données de cette étude ont révélé que 123.000 citoyens se trouvent sous la menace d'une vulnérabilité excessive alors que près de 100.000 autres sont dans la catégorie de vulnérabilité moyenne.

Mais le Premier ministre rassure en affirmant que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour faire face à cette situation critique. Comparativement à l'année dernière, le Premier ministre révélera que le taux de prévalence de la famine a diminué de 16% à 11%, grâce à un ensemble de mesures prises en 2009, comme l'intérêt accordé aux cultures sous pluie (14.000 hectares clôturés pour un coût global de 1.300.000.000 UM).

Il réfutera l'idée qu'il s'agit de paradoxe par le fait que l'agriculture irriguée connaît des difficultés cette année. C'est le gouvernement, dira le Premier ministre, qui a décidé d'observer un répit pour mieux étudier ce problème, rappelant que la campagne agricole de 2008 qui a englouti des financements conséquents n'a eu comme résultat que la production de 15.000 tonnes de paddy.

Le Premier ministre révélera que depuis que la culture du riz existe, l'Etat a investi dans ce secteur quelque chose comme 200 milliards d'ouguiyas, sans résultats significatifs ! A titre de comparaison, le Mali et le Sénégal voisins raisonnent en centaines de milliers d'hectares alors qu'en Mauritanie seuls 15.000 hectares sont mis en valeur chaque année. En prenant du recul et pour permettre aux agriculteurs très endettés de faire face aux difficultés rencontrées, le gouvernement a décidé de réduire de 50% la dette des agriculteurs et de leur permettre de payer les 50% restants par traite à partir de 2013.

L'une des dernières questions abordées par le Premier ministre sera celle de l'existence ou non de l'esclavage en Mauritanie. La position officielle nie l'existence d'un tel phénomène, dans les formes habituellement évoquées par les organisations de défense des droits de l'homme, mais dira que l'Etat n'hésitera pas à punir les coupables d'éventuelles exactions. La question est essentiellement un phénomène de pauvreté, conclut le Premier ministre, Moulaye Ould Mohamed Laghdaf.